

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE L'UFR DE PHYSIQUE
DU 11 MAI 2017**

Etaient présents : Mmes et MM., Angonin, Bachelot, Balland, Bardon-Brun, Boillevin, Bonneau, Cacciari, Callebaut, Charron, Chatenay, Cladé, Daigne, Darnige, Elias, Giura, Gligorov, Grosman, Jeauffroy, Joffre, Juhin, Maitre, Restagno, Riconda, Saitta, Sajus, Tissier, Vernhet, Witkowski.

M. Kierlik, directeur de la faculté de physique.

Mme Nemer, responsable administrative de la faculté de physique et Mme Suirco, adjointe.

Etaient excusés : Mmes et MM. Arrio, Berthier, Delande, Deleporte, Gigan, Michaut.

Avaient donné procuration : Mmes et MM. Arrio, Delande, Deleporte, Gigan, Michaut.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV du conseil précédent ;
- 2) Point sur la gestion des procurations pour les départs avant la fin du conseil et sur la gestion des bulletins ;
- 3) Cooptation du dernier membre extérieur au conseil d'UFR ;
- 4) Retour des différentes commissions et conseils (relevés de conclusion) : COPENS, commission IATSS, conseil des enseignements, conseil scientifique;
- 5) Désignation des membres externes au conseil scientifique ;
- 6) Point sur les EUR;
- 7) Questions diverses.

1) VALIDATION DU PV DU CONSEIL PRÉCÉDENT

C. Nemer informe de la demande de modification d'un paragraphe du PV par F. Elias : point 1 de l'ordre du jour, dernier paragraphe, elle propose que l'actuel « Il est de plus proposé que le bureau prépare un argumentaire synthétique à partir de ces présentations. » soit remplacé par :

« Il est de plus demandé que soit communiquée au CUFR la liste factuelle des éléments permettant d'apprécier le choix proposé par le bureau : laboratoire d'appartenance, section CNU, enseignements, ou tout autre élément qui a pu être un argument lors des bureaux préparatoires. »

La modification est approuvée.

Le PV du conseil de l'UFR de physique du 29 mars 2017 est voté puis adopté avec 5 abstentions.

**2) POINT SUR LA GESTION DES PROCURATIONS POUR LES DEPARTS AVANT LA FIN DU
CONSEIL ET SUR LA GESTION DES BULLETINS**

Suite aux précédents conseils, E. Kierlik propose la règle suivante : si une personne présente et détentrice d'une procuration part avant la fin du conseil, elle perd par conséquent cette procuration.

Par contre elle peut, si nécessaire, donner à son tour procuration à un autre membre du conseil auquel cas elle doit remplir, remettre sa procuration à C. Nemer en indiquant l'heure de son départ.

3) COOPTATION DU DERNIER MEMBRE EXTERIEUR AU CONSEIL D'UFR

E. Kierlik rappelle la proposition du bureau pour la cooptation du dernier membre extérieur au conseil d'UFR : Renaud Bachelot, qui est en contact notamment avec l'INSP.

Renaud Bachelot se présente :

Il est directeur du Laboratoire de Nanotechnologie et d'Instrumentation Optique (LNIO) à l'Université de Technologie de Troyes (UTT), et professeur à l'UTT. Il met en avant l'intérêt de la « triptyque logique » dont relève son laboratoire, associant recherche, formation et transfert technologique.

Il fait de plus part d'un réseau de collaboration national et international tissé par son laboratoire. Il évoque aussi son parcours de formation et sa fréquentation de l'ESPCI (lors de son doctorat).

Sa cooptation est approuvée avec 28 votes oui et 5 votes blancs.

4) et 5) RETOUR DES DIFFERENTES COMMISSIONS ET CONSEILS : COPENS, COMMISSION IATSS, CONSEIL DES ENSEIGNEMENTS, CONSEIL SCIENTIFIQUE.

DESIGNATION DES MEMBRES EXTERNES AU CONSEIL SCIENTIFIQUE

- E. Kierlik présente le relevé de conclusion de la commission IATSS. .

Ce document comprend le classement pour les listes d'aptitudes et les tableaux d'avancement des agents AENES, ainsi que le bilan des demandes de postes IATSS 2018.

E. Kierlik rappelle l'existence de 2 catégories de personnel au sein des personnels IATSS : ITRF (Ingénieurs et Techniciens de Recherche et de Formation), et AENES (Personnels de l'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur). Pour ces deux catégories de personnel, l'inscription sur liste d'aptitude permet de concourir à un changement de corps, tandis que l'inscription au tableau d'avancement permet de concourir à un changement de grade. Par contre, les procédures sont différentes : La campagne AENES se fait en une fois pour liste d'aptitude, tableau d'avancement et entretien professionnel alors qu'ils existent trois campagnes à différentes dates dans l'année pour les personnels ITRF. E. Kierlik informe que la DRH de l'UPMC vient de transmettre les documents relatifs à l'examen des tableaux d'avancement des personnels ITRF au titre de l'année 2017. Il présente un bilan des CDD en cours à l'UFR de physique :

Nom	Poste	Structure	Durée
COLINOT S.	TECH Méca	LKB	Juin-déc. 2017
BOCQUIER M.	IGE Info	IAP	Mars-fev. 2018
KABUYA J.	TECH Bap J	Licence	Mars-sept. 2017
XXX	TECH Bap J	Licence	Dès sept. 2017

Il informe de plus que l'UFR de physique compte un taux de contractuels parmi les plus bas à l'UPMC, et de l'existence de nouvelles grilles d'évolution de carrières dans le cadre du protocole PCPR.

- C. Balland (responsable de la COPENS) présente le relevé de conclusion de la Commission des Personnels ENSEignants (COPENS).

Il rappelle le nom des membres constituant cette commission, ainsi que ses missions, informe que la COPENS s'est déjà réunie 2 fois, dont une fois avec M. Petrini, responsable de la COPENS précédente.

Les points suivants sont abordés : objectifs prioritaires à court terme : demandes de promotion, état des lieux et réflexion sur les parcours des doctorants avec mission d'enseignement, étude de la diversité de la communauté,

à moyen terme : réflexion sur le tableau de service, carrières et promotions, étude du cas des personnels hors site, communication.

C. Balland annonce l'agenda prévisionnel de la COPENS :

- Rencontre avec le TDS (29 mai ou 30 mai) ;
- Rencontre avec la commission des HDR ;
- Rencontre avec Jacques Malenfant, VP PPC ;
- Communication vers la communauté avant l'été.

Une adresse générique a été créée pour communiquer avec la COPENS : copens@ufr925upmc.net

Une discussion a lieu avec entre les membres du conseil. Plusieurs sujets sont abordés suite à ce relevé de conclusions :

- concernant l'accueil par les équipes des doctorants avec mission d'enseignement (moniteurs), nécessité de veiller à un équilibre entre temps pour l'enseignement et temps pour la recherche. Il est suggéré notamment de re-sensibiliser les responsables d'équipe, proposer un accompagnement dans le cas où les moniteurs seraient isolés ;
- nécessité d'assurer une formation aux nouveaux maîtres de conférences (Mathieu Tissier informe de l'existence d'un nouveau décret) ;
- comparaison avec les enseignants du secondaire (B. Jeauffroy informe que 2 années suffisent à la titularisation d'un enseignant agrégé) ;
- Les ABER : accords de binôme d'enseignement et de recherche. M. Saitta propose que la COPENS en discute avec les chercheurs. Il rappelle qu'il s'agit d'un échange volontaire entre un enseignant-chercheur et un chercheur. L'UFR comprend un vivier potentiel de personnes (telles que les chargés de recherche) susceptibles d'être intéressées par ce dispositif. Le volume horaire d'enseignement est de 30 heures en moyenne. L'UFR de physique compte environ 10 ABER actuellement (année universitaire 2016-2017) ;
- proposition d'intégrer les doctorants moniteurs à la liste de diffusion ;
- carrières et décharges attribuées aux enseignants-chercheurs ;
- composition des commissions de groupe (qui interviennent dans la procédure d'avancement des enseignants-chercheurs) et rôle de l'UFR ;
- communication à améliorer concernant les candidatures de moniteurs non retenues (l'IFD qui réalise le classement ne transmet pas les résultats aux écoles doctorales).

Il est convenu qu'à un prochain conseil d'UFR, la politique de l'UFR concernant les promotions et les recrutements (EC, IATSS) soit discutée.

- N. Witkowski présente le relevé de conclusion du conseil des enseignements, dont elle est présidente: présentation des membres, désignation de la vice-présidente de ce conseil : S. Bonneau, point d'information sur les Ecoles Universitaires de Recherche (EUR) : contexte d'apparition, prolongation éventuelle des LABEX, EUR déjà existantes (LABEX MATISSE - ED ED PhysChim Matériaux UPMC, PLAS@PART, Matière condensée sur Paris Centre - P7-P6 et autres établissements intéressés). Elle informe aussi des points suivants :
 - préparation du rapport d'auto-évaluation du L1 (dans le cadre d'un diagnostic préalable à la préparation du volet « enseignement » du prochain plan quinquennal) ;
 - pistes envisagées par les départements de licence pour faire évoluer le L1 : propositions pour chaque semestre, évolutions souhaitées (plus de portail pour le semestre 1, types d'UE, ects, disciplines, parcours...), présentation d'un calendrier pour la préparation du projet d'évolution du L1 (organisation d'ateliers de préparation), auto-évaluation envoyée par l'établissement en septembre 2017, projet d'établissement au printemps suivant ;
 - Constitution de groupes de travail : bilan et projet; suivi de cohortes; pédagogie; physique expérimentale ;
 - plateforme de partage des documents retenue : Moodle.

Ce relevé de conclusions soulève quelques questions et remarques :

- préparation de la nouvelle maquette (ateliers) ;
- réflexions sur les UE et comparaison avec les autres universités.

• N. Witkowski présente le point d'information sur la réunion du groupe de travail miroir P6 / P7.
Etaient présents à cette réunion : D. Cote, N. Witkowski, N. Sator, N. Menguy, MC. Angonin, S. Gigan, F. Elias.

N. Witkowski rappelle les éléments d'information et de pistes de travail communiqués par E. Kierlik :

- du point de vue institutionnel, aucun changement de structure n'est envisageable tant que le devenir de chacun de nos établissements n'est pas consolidé, possibilité cependant d'intensifier nos partenariats tant en recherche qu'en formation;

- du point de vue de la Direction de l'UFR, les discussions avec l'UPD sont une étape vers la construction d'une physique à Paris Centre ;

- nécessité de faire au préalable un état des lieux : formation (parcours de master plus ou moins partagés, accréditation, meilleure articulation entre l'UPD et l'UPMC envisagée...), recherche (ANR communes ou autres contrats, laboratoires ayant la double tutelle, bilan des personnels d'un des établissements qui fait sa recherche dans l'autre...).

N. Witkowski informe des actions à mener :

- faire un état des lieux des masters (envoi de l'autoévaluation HCERES du master de physique de l'UPMC et de l'UPD aux membres du groupe). L'aspect recherche semble beaucoup plus complexe à appréhender.

- Une rencontre avec le groupe miroir P6/P7 doit permettre de mieux comprendre les motivations et les directions de rapprochement entre nos deux UFR et commencer les discussions autour du master.

• M. Saitta informe qu'il a été chargé par les 8 composantes principales de la future Faculté de Sciences et Ingénierie de Sorbonne Université d'animer un intergroupe (« G40 ») pour réfléchir à la structure de la future faculté des sciences et ingénierie, dans lequel les UFR et composantes sont très impliquées. Cet intergroupe est constitué par 5 personnes par UFR/composante.

L'intergroupe va réfléchir au règlement intérieur dont la future faculté des sciences devra se doter, à partir des positions communes émergeant des groupes de travail de chaque composante.

• D. Vernhet présente le relevé de conclusions du 1er conseil scientifique (du 19/04/2017)

- Elle rappelle les dates des prochains conseils scientifiques :

- conseil scientifique élargi (présentation des demandes de postes) le 16 mai ;

- conseil scientifique restreint (discussion sur les demandes de poste) le 24 mai ;

- conseil scientifique élargi (classement des demandes) le 2 juin à 14h ;

Le conseil d'UFR qui fera l'interclassement aura lieu le 12 juin au matin.

- Nicolas Sator (MCF au LPTMC) est élu à l'unanimité en tant que vice-président du CS.

Le CS approuve le fait que Dominique Delande (DR au LKB) soit invité permanent pour remplacer Dominique Vernhet quand elle ne pourra pas assurer sa fonction de présidente du CS.

- Discussion et cooptation des 4 membres nommés du CS:

La discussion a convergé vers une liste de noms qui permettrait de compléter les thématiques scientifiques qui ne sont pas représentées par les membres élus, en essayant d'accroître la contribution de chercheurs CNRS et d'assurer une certaine représentativité des jeunes et des femmes. Les thématiques et options retenues sont l'astrophysique, la physique théorique des hautes énergies, la physique mésoscopique, une interface avec une autre UFR.

Après délibération, les membres nommés proposés par le CS sont : Dominique Bockelee-Morvan (LESIA), Marco Cirelli (LPTHE), Bernard Plaçais (LPA) et Pierre Levitz (PHENIX, représentant de l'UFR de Chimie).

Cette proposition est votée par le conseil.

Résultat : 25 oui, 8 blancs. Les membres proposés sont donc nommés.

- Examen et désignation des rapporteurs pour les demandes de postes : 15 laboratoires ont déposé des demandes de postes dont 2 conjointes, 17 laboratoires sont donc directement concernés.

D. Vernhet fait savoir que certaines thématiques scientifiques sont en danger, d'où l'intérêt de la visite et discussion préalable avec les membres des laboratoires.

Le relevé de conclusions détaille les points suivants : nombre restreint de postes et procédure retenue étant donné ce contexte (mise en place d'une politique scientifique pluriannuelle, toutes les propositions feront l'objet d'une présentation, deux rapporteurs pour chaque demande de poste, répartition et nom des rapporteurs pour chaque laboratoire, 10 minutes accordées à la présentation de chaque laboratoire, cadrée sur la demande prioritaire du laboratoire, consignes précises transmises aux directeurs d'unités .

Le relevé de conclusion aborde également :

- bilan et discussion sur les Ecoles Universitaires de Recherches en cours (7 projets) ;
- organisation d'une journée sur la biophysique sur le campus, prévue le 19 octobre 2017 ; autres thématiques envisagées ;
- Création d'une plateforme « microscopie électronique » avec P7 (le dépôt d'un projet SESAME est prévu à cet effet).

6) POINT SUR LES EUR

E. Kierlik rappelle le contexte de création des EUR, dans le cadre du plan d'investissement d'avenir troisième vague (PIA3).

Une EUR : école universitaire de recherche - graduate school, est une association de laboratoires, d'écoles doctorales et de masters sur une thématique d'excellence.

Estimations actuelles: 100 EUR avec un budget sur 10 ans de 300k€ annuel par EUR.

Les lettres d'intention déposées par les physiciens sont :

- Sciences des plasmas (LABEX Plas@par) : Alain Dubois et Philippe Savoini
- Mat21 (LABEX Matisse) : Abhay Shukla
- autour du LABEX ILP : Dan Israel
- technologies quantiques : Nicolas Treps (périmètre à affiner)
- Matière condensée, matière molle et biophysique : Edouard Kierlik (périmètre à affiner)

Une réflexion préalable doit être faite :

Quels périmètres précis, notamment pour les laboratoires impliqués dans plusieurs EUR ?

Quelle sera la politique de signature des établissements lorsque des laboratoires sont sollicités pour participer à des EUR de différentes COMUE ?

E. Kierlik informe qu'il n'est pas conseillé aux laboratoires de participer à plusieurs EUR.

D. Vernhet ajoute que ce sont les thématiques qui sont prioritaires et ne doivent pas se chevaucher.

Les membres du conseil commentent la participation envisagée des physiciens :

- Laboratoires / thématiques concernées ;
- Approbation (ou non) de la participation de la communauté des physiciens - bilan positif des LABEX ;
- Le dispositif EUR risque-t-il de « casser » un outil collaboratif qui fonctionne ?;
- il existe des collaborations hors COMUE, EUR ou établissements.

7) QUESTIONS DIVERSES : REVISION DES EFFECTIFS 2018

E. Kierlik présente le calendrier de révision des effectifs :

- Présentation des postes recherche : mardi 16 mai (CUFR+CS+DU (directions d'unités))
- Présentation des postes Formation: jeudi 01 juin (Commission IATSS+CE)
- Commission IATSS: jeudi 01 juin (+ élus IATSS CS)
- Conseil des enseignements : jeudi 01 juin
- Conseil scientifique élargi : vendredi 02 juin après-midi (CS+DU)
- Conseil d'UFR classant : lundi 12 juin matin (CUFR)
- Bilan des départs : 2 PR, 1 (ou 2) MdC, 1 TECH, 2 ADJ

Un premier échange avec la présidence est prévu le 11 juillet (dialogue stratégique)
Les arbitrages auront lieu en septembre ou octobre